

*Jeux olympiques—Financement*

J'en conclus, madame l'Orateur, qu'il souhaite que nous adoptions très rapidement ce projet de loi afin de nuire à ces hommes d'affaires et de les faire traduire devant les tribunaux. On a admis, au cours de la même séance, qu'il y aurait beaucoup d'actions en justice à la suite de ce projet de loi. J'ai ensuite fait à M. Lefebvre la remarque suivante:

J'ai eu connaissance d'un grand nombre d'entreprises qui se sont servies pendant de nombreuses années, même avant qu'on sache que les Olympiques auraient lieu au Canada, de symboles de ce genre. Elles s'en sont servies et, pour répondre à votre question, elles ont le droit de s'en servir sur les produits sur lesquels les marques figurent, si je comprends bien, mais un grand nombre de ces entreprises ont prévu d'étendre et d'élargir leurs gammes de produits dans une classe en particulier, avec l'intention de se servir de certains de ces symboles, et vous nuirez gravement à ce processus d'expansion.

M. Lefebvre qui est, je le répète, avocat au ministère de la Justice, a alors dit:

Nuirons-nous à ces entreprises ou au COJO?

Donc, il reconnaît que nous allons nuire à la petite entreprise. Même si, à mon avis, nous ne devrions pas nuire au COJO, nous ne devrions pas non plus nuire aux entreprises de notre pays qui cherchent à vendre leurs marchandises de façon légitime et à profiter des Jeux olympiques. Je le répète, il faudrait se reporter à l'article 9 de la loi sur les marques de commerce que j'ai déjà lu plus tôt.

C'est une honte de devoir débattre cette question au moment où nous appuyons tout le mouvement olympique. Nous voulons aider au financement du COJO mais, en même temps, il incombe à l'opposition de protéger les contribuables et les hommes d'affaires de notre pays. C'est pourquoi je dis que le gouvernement aurait dû insérer une disposition convenable pour couvrir cette situation.

À mon sens, le public et même la majorité des députés ne savaient absolument pas que le bill devait contenir une disposition gouvernant les marques de commerce. Il n'a été question que des pièces d'or. Simpson's vendait même des formules de commande de pièces d'or trois ou quatre mois avant que cette disposition sur les marques de commerce n'ait été rendue publique. Ce n'est pas le ministre des Postes que je blâme à ce sujet, mais bien le gouvernement tout entier qui s'attendait qu'on approuve ce projet sans poser de questions.

Vous savez, madame l'Orateur, il s'agit d'une situation vraiment cocasse. J'ai passé mon temps à inciter le gouvernement à aider financièrement le COJO, et quand ce projet de loi atteint l'étape du comité, on ne nous permet pas de poser des questions, ou les députés libéraux siégeant confortablement de l'autre côté se moquent royalement de nous lorsque nous essayons de le faire. Peu importe nos suggestions ou les amendements que nous présentons, le gouvernement continue et il se moque du comité et de la Chambre des communes.

● (2130)

Nous avons notamment entendu le témoignage de M. N. M. Thurm, registraire des marques de commerce et directeur du bureau des marques de commerce. Nous lui avons demandé si nous obligerions un commerçant qui utilise régulièrement cette marque de commerce à cesser de vendre ces articles. Nous lui avons demandé s'il y avait conflit. Il a répondu: «Parfaitement, monsieur le président.»

[M. Jelinek.]

Toutes mes remarques sont du même ordre. Si je dis cela, c'est pour bien montrer que ces témoins, qui sont des témoins sûrs du gouvernement, se sont contredits. J'ai cité trois ou quatre exemples. Nous en avons eu d'autres à l'étape du comité. Ce n'est pas un bill parfait, il renferme bien des contradictions. Les témoins se sont beaucoup contredits devant le comité. On peut le constater en lisant les procès-verbaux de la réunion de jeudi et vendredi derniers du comité permanent des prévisions budgétaires en général.

Je pense que nous savons ce qui s'est passé. Le maire de Montréal et les responsables du COJO sont venus demander au gouvernement d'apposer leur estampille sur certains documents. C'est précisément ce qui s'est passé. Si le gouvernement avait fait son travail, nous ne serions pas en train d'en parler ici.

La dernière fois que j'ai mentionné le caractère ridicule de la façon de procéder du comité vis-à-vis de ce bill, c'est lorsque j'ai comparé ce bill relatif aux marques de commerce au bill C-2, le bill sur la concurrence, que j'approuve de façon générale. C'est totalement contraire à la loi sur la concurrence. On accorde tous les pouvoirs au COJO et on retire leur pouvoir aux entreprises légales qui étaient en activité avant la création du COJO. Ces manufacturiers fabriquaient des produits portant ces symboles, mais lorsque j'ai souligné certaines contradictions entre ce bill et le bill C-2 sur les coalitions, le président du comité a déclaré catégoriquement que cette intervention n'était pas recevable et que je n'avais pas le droit de comparer le bill à l'étude à un autre bill, tout comme il a déclaré irrecevables certaines questions adressées au vice-président du COJO, qui était présent, alors que lui seul pouvait y répondre.

Selon lui, rien de cela n'était recevable et les onze députés qui l'appuyaient, fatigués peut-être, l'ont approuvé d'un hochement. Ils n'avaient rien à dire. Je répète qu'ils auraient pu réclamer l'adoption plus rapide de cette mesure. Nous avons demandé que ce bill soit présenté à la Chambre beaucoup plus tôt. Toutefois, tout ce qui touche la participation du gouvernement aux Olympiques est toujours resté enveloppé de mystère. Lorsque les députés de l'opposition ont demandé quand ces deux bills, soit le premier et celui-ci, allaient être présentés en Chambre, ils n'ont jamais reçu de réponse directe.

Il est ridicule que le gouvernement persiste à dire qu'il n'a rien à voir aux Olympiques. Au contraire, il y consacre peut-être un demi million de dollars. Il y a au moins une demi-douzaine de ministres et de ministères qui viennent directement en aide aux Jeux. Personne ne s'y oppose. Je suis tout à fait d'accord. À mon avis, les Canadiens devraient être fiers d'être les hôtes des Jeux olympiques. Mais pourquoi tout cacher? Le ministre des Postes se demande pourquoi on persiste à lui poser des questions. Il n'a rien caché lorsqu'on lui a posé des questions précises, mais je m'interroge sur tout le côté financier des Olympiques.

En conclusion, j'aimerais signaler que je ne suis pas le seul à se préoccuper de cette disposition. J'en ai parlé à bon nombre de conseillers juridiques, et ils m'ont fait savoir que même l'institut canadien des brevets et des marques de commerce a manifesté une inquiétude assez vive et qu'elle adressera ses observations au gouvernement dans un avenir prochain.